

chaque année un très sérieux effort de repeuplement pour maintenir sur leurs lots ou y réinstaller après appauvrissement ou anéantissement les espèces les moins prolifiques, telle que la Truite. Pour le Saumon, malheureusement, il y a presque impossibilité actuellement de se procurer des œufs ou des alevins. Pendant la dernière campagne, il a été déversé 33 600 truitelles et 235 000 alevins de Truite commune ; 1 700 000 œufs ont été déposés directement dans les cours d'eau, 4 300 brochetons ont été mis dans le canal et dans le lac du Huelgoat. La dépense entraînée par ces repeuplements s'est élevée à 3 millions de francs. La presque totalité des alevins de Truite a été fournie par l'établissement domanial de pisciculture de Carnoët près de Quimperlé.

La pêche fluviale constitue pour notre département un élément social de première importance puisque 7 % environ de la population masculine s'y adonne et il faudrait y ajouter le grand nombre des enfants qu'elle attire. Et même sans tenir aucun compte de son intérêt économique, est-il alors possible de méconnaître la valeur de cette richesse naturelle que constituent nos eaux douces et sur laquelle seul l'égoïsme ou l'incompréhension de quelques-uns fait peser une menace ?

LA PROTECTION DES OISEAUX EN BRETAGNE

On pourrait croire que l'Oiseau, créature mobile par excellence, possède plus que toute autre la faculté de s'adapter aux modifications du milieu ; en réalité il n'en est rien, sauf pour quelques rares espèces anthropophiles (*Marinets, Choucas, Pie, Corneille, Moineau...*)

Nous avons vu à quel point les oiseaux étaient tributaires du maintien de leurs biotopes — surtout les plus sauvages d'entre eux, les oiseaux d'eau et de haute mer — et combien il importait de leur réserver des territoires suffisamment nombreux et vastes si nous ne voulions pas les voir définitivement fuir vers des régions plus hospitalières.

Cette hospitalité, c'est chez nous qu'ils doivent la trouver, et cette suite de petits articles a précisément pour but de souligner les richesses ornithologiques d'un certain nombre d'endroits dont la mise en réserve pourrait s'effectuer sans trop de difficultés dans un proche avenir.

Sans doute d'autres lieux mériteraient protection, mais les ornithologues sont loin d'avoir tout découvert en Bretagne, et en attendant l'établissement de notre inventaire, il nous a paru utile d'attirer l'attention sur ces paradis ornithologiques dont certains sont déjà gravement menacés.

Nous ne parlerons pas ici de la précieuse avifaune de l'île d'Ouessant dont il a été maintes fois question dans cette revue, ni du problème des nichoirs déjà traité par le Dr L. Marsille (1).

LA COTE NORD DU CAP-SIZUN ET LES ÉTANGS DE LA BAIE D'AUDIERNE

par M. H. JULIEN

Sur quelques kilomètres du rivage sud de la baie de Douarnenez se reproduisent environ 600 couples d'*Alcides* — principalement des *Guillemots*, mais aussi un nombre important de *Petits Pingouins* et quelques *Macareux* —, une centaine de couples de *Mouettes tridactyles*, deux cents paires de *Cormorans huppés*, des milliers de *Goélands argentés*, quelques dizaines de *bruns* et quelques *marins*, une vingtaine de couples de *Craves à bec rouge* et diverses autres espèces intéressantes.

Nous avons dit, dans l'article sur la Protection de la Nature (Page 4 et 5) les dangers qui menacent cet extraordinaire musée vivant, aussi c'est à la

(1) « Penn ar Bed », nouvelle série, n° 3, pages 28 à 32.



Photo A. ROPARS.

Petits pingouins.

réalisation de cette réserve que nous allons consacrer nos premiers efforts. Déjà M. le Préfet, M. le Président du Conseil général, M. l'Administrateur de la Marine à Audierne, M. le Maire de la commune où se trouvent la majeure partie des colonies, M. le Délégué au Tourisme, notre collègue M. Bastard, ingénieur des Ponts et Chaussées, ont approuvé ce projet de réserve ; la Commission des Sites en a demandé le classement. Il faut maintenant faire aboutir les démarches entreprises, acquérir ou louer les lieux où nichent les oiseaux ainsi qu'une bande de terre aussi large que possible en arrière des colonies. Enfin il faudra poser des écriteaux et lutter contre le dénichage et la chasse dont ces oiseaux, pourtant légalement protégés, sont victimes même en pleine période de fermeture.

La région des étangs de la baie d'Audierne, entre Penhors et Tréguennec, a toujours suscité l'intérêt des naturalistes.

De nombreux oiseaux d'eau s'y reproduisent. **Canards colverts, Râles d'eau, Vanneaux huppés, Gravelots à collier interrompu**, etc. ; nous y avons découvert en 1954 un nouvel oiseau pour la Basse-Bretagne, le **Petit Gravelot**.

En dehors de la population nidificatrice, ces lieux sont fréquentés, lors des passages, par de très nombreux migrants, surtout des échassiers.

La mise en réserve de cette région permettrait à un bien plus grand nombre d'oiseaux gibier de se reproduire, ce qui ne manquerait pas d'avoir une heureuse influence sur la densité de la sauvagine dans le sud-ouest du Finistère ; cette protection de l'avifaune devra être complétée par des mesures visant, d'une part, à restreindre l'exploitation intensive des galets sur le cordon littoral et, d'autre part, à remédier à la baisse continue du niveau des étangs (2).

LES ILES DE GLÉNAN ET LA BAIE DE LA FORÊT

par le Dr L. MARSILLE

Situé à 18 kilomètres dans le sud-ouest de Concarneau, à près d'une heure et demie de navigation du point de la côte le plus proche, l'archipel de Glénan étale ses quatre îles habitées (Saint-Nicolas, Drénec, Le Loc'h, Penfret) et une dizaine d'îlots dans un rectangle de 12 kilomètres de long sur 8 de large.

Son éloignement de la côte, la multitude de ses abris, sa situation sur un haut-fond laissant à marée basse de larges espaces découverts devraient faire de l'archipel un lieu d'élection pour la nidification et l'hivernage de nombreux oiseaux marins.

Or, en 1937, dans « Gibiers de notre Pays », J. Qberthur, décrivant la côte finistérienne, disait : « A quelques milles en mer vous apercevez l'archipel des Glénans où l'on trouvait jadis en abondance des colonies de **Sternes de Dougall** à la poitrine rose et des oiseaux de toutes sortes. Les nombreux canots automobiles de Concarneau et de Bénodet ont écarté tous les nicheurs et réduit singulièrement les passages. »

Plus récemment, dans « Oiseaux de France » d'avril 1951, il était dit : « Cet archipel pourrait être une réserve ornithologique de premier ordre ; malheureusement plusieurs fois par semaine un flot de visiteurs pas toujours délicats s'y presse, sans compter quelques plaisanciers avides de « cartons » sur tout ce qui vole. »

De fait, les îles de Glénan sont pendant l'époque de la nidification un but d'excursion et un lieu de pêche très fréquenté par les professionnels et les amateurs. Les oiseaux sont dérangés sans cesse, les œufs piétinés sans égards ou ramassés sans motif valable. Malgré cela les colonies s'installent chaque année sur les îlots nord de l'archipel ainsi que sur l'île aux Moutons, située à 8 kilomètres dans le N.W., et cherchent à s'y maintenir.

Le nicheur le plus abondant, la **Sterne pierre-garin**, dépose ses deux ou trois œufs un peu partout, soit sur le sable à la limite du flot, soit sur les rochers ensablés, soit dans la maigre végétation qui recouvre la partie supérieure des îlots. Là, ses pontes voisinent celles, beaucoup moins nombreuses de la **Sterne de Dougall**. La **Sterne caugek** ne semble nicher qu'en un point de l'archipel où ses pontes, très groupées, n'occupent que la partie nord d'un îlot.

Le **Goéland argenté** possède à Castel-Bras une colonie d'une certaine importance puisque J. de Brichambaut a pu y baguer plus de 90 jeunes en 1950 (« Oiseaux de France », 1^{re} année, n° 2). Ces jeunes sont impossibles à distinguer de ceux du **Goéland brun** dont la présence de quelques adultes laisse présager la nidification. Sur la même île une petite colonie de **Macareux** se maintient difficilement.

Tendent à nicher également, dispersés sur l'archipel, d'assez nombreux **Gravelots à collier interrompu**, quelques **Huitriéristes** et, sur l'étang du Loc'h, des **Canards colverts**.

D'autres espèces seraient sans doute à rechercher. Bon nombre de rochers pourraient abriter la ponte du **Puffin des Anglais**, du **Pétrel tempête**, du **Cormoran huppé**, du **Guillemot de Troil**, espèces communes autour des îles à l'époque de la nidification. La ponte du **Pingouin** y aurait été trouvée (?) ; quant au **Cormoran huppé**, nous avons la certitude de sa nidification sur le rocher est de l'île aux Moutons en 1949.

Mais l'archipel de Glénan n'est pas seulement un lieu de reproduction digne d'intérêt. Puissant obstacle contre la houle du large, migrateurs et hivernants recherchent l'abri de ses îles ou croisent entre elles et la côte. De nombreuses espèces marines se rencontrent en ces parages. Il faut en particulier signaler la présence régulière en avril du **Plongeon imbrin** en parfait plumage nuptial et, pendant l'été, celle plus accidentelle, du **Labbe cataracte** et du **Puffin fuligineux**. En octobre il n'est pas rare d'assister à un passage massif de **Puffins majeurs** et de voir ces oiseaux de haute mer s'aventurer en baie de La Forêt à la suite des bancs de sardines et de sprats. Le

(2) Voir l'étude de A.-H. Dizerbo sur la protection des végétaux dans le Finistère.

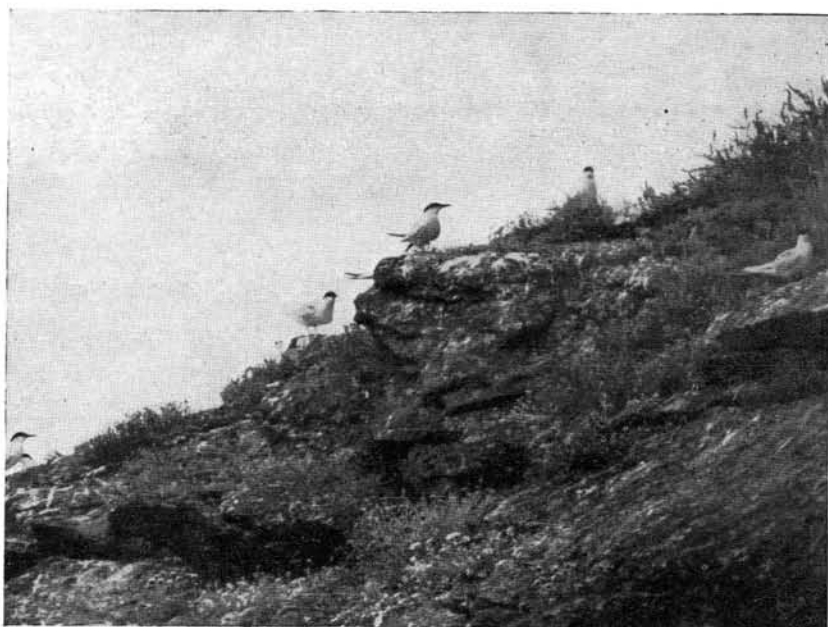


Photo S. KOWALSKI.

Cliché L'Oiseau et la R.F.O.

Colonie de Sternes de Dougall.

poisson attire aussi non loin du rivage le **Fou de Bassan**. Certain jour nous avons assisté de la plage du Cap-Coze au carrousel spectaculaire d'une centaine de ces oiseaux en action de pêche. Pendant les mois d'automne et d'hiver, soit autour des îles, soit près du littoral on peut avec de la chance observer le **Grèbe jougris**, le **Plongeon arctique** et le **Grand harle**. La rencontre de l'**Eider à duvet** n'est pas exceptionnelle.

Quand survient une grave perturbation atmosphérique, les petits étangs côtiers, où s'observent parfois à la belle saison le **Blongios nain** et le **Héron pourpré**, deviennent le refuge d'espèces peu communes. Nous y avons noté le **Cygne sauvage**, le **Harle piette**, le **Thalassidrome cul-blanc**, le **Phalarope à bec large** et le beaucoup plus rare **Phalarope à bec étroit**.

Une telle richesse ornithologique mérite une protection qui ne peut pratiquement s'exercer que sur les lieux de ponte. La création d'une réserve ornithologique ramènerait une prospérité que les colonies n'ont pas connue depuis la guerre où l'accès des îles était interdit. Quel pourrait être alors l'effectif de ces colonies ? Il est difficile d'avancer un chiffre. En ce qui concerne les **Sternes**, une rapide incursion faite avec J. de Brichambaut nous avait permis en 1946 de baguer 135 poussins sur le même îlot. Or, à cette époque, les **Sternes** occupaient au moins cinq points de nidification sur l'archipel. Efficacement protégé celui-ci permettrait d'importantes et fort intéressantes opérations de baguage (1).

LE TOULINGUET ET LES TAS-DE-POIS par J. RAPINE

Située à la pointe du Toulinguet, proche de Camaret, l'île du Toulinguet érige ses trois masses rocheuses à 2 kilomètres de la côte. Une partie centrale, nommée aussi l'îlot du Guest, basse et aisément accessible, est flanquée de chaque côté d'un énorme rocher tombant à pic dans la mer.

En 1914, l'îlot du Guest recélait une magnifique colonie nidificatrice de **Sternes pierre-garin** et de **Sternes de Dougall**. Cette dernière faisant partie du groupe de l'Europe et de l'Afrique occidentale et étant sans doute une des dernières sur les côtes françaises. En 1922 ces colonies, bien que très diminuées, existaient encore ; elles ont aujourd'hui complètement disparu et ont été remplacées par de nombreux couples de **Goélands bruns** et **argentés**. Quelques **Macareux** ont leurs terriers dans la partie herbeuse de l'îlot où le **Pipit maritime** dissimule parfois son nid. Le rocher qui flanque l'îlot sur

(1) Une *Sterne pierre-garin*, baguée à l'île aux Moutons, a été reprise l'année suivante en Côte de l'Or (Afrique). Une *Sterne caugek*, baguée sur l'île Blanche, a été retrouvée six mois plus tard à Mossamèdes, Angola.

la droite et dont l'une des faces, haute d'une soixantaine de mètres, est inaccessible, recèle sur ses étroits encorbellements une quantité de **Guillemots de Troil** et de **Petits pingouins**. A chaque envol, de nombreux œufs mal équilibrés tombent à la mer. Quelques couples de **Cormorans huppés** ont leurs nids de varech sur les corniches plus saillantes et le **Pétrel tempête** cache son œuf au fond d'une étroite fissure rocheuse.

Les Tas-de-Pois

Chapelet de six masses granitiques jadis rattachées entre elles en prolongement de la pointe de Pen-Hir et au sud de la presqu'île du Toulinguet.

La première, « Le Grand Dahouet », reliée à la terre est d'accès trop facile pour lui permettre la possibilité d'une nidification importante. Toutefois, quelques couples de **Cormorans huppés** occupent les corniches les moins accessibles.

« Le Petit Dahouet », qui lui fait suite, est entièrement envahi à l'époque de la nidification par une population que l'on peut évaluer à 200 couples environ de **Mouettes tridactyles** dont les nids se trouvent défendus par leur position même aux flancs du rocher abrupt dont ils occupent seulement, à quelques exceptions près, la partie médiane.

Sur « Belhast » nous retrouvons, avec les **Mouettes tridactyles**, de très nombreux **Pingouins** et **Guillemots** et quelques couples de **Cormorans huppés**.

Sur le sommet de « Chalot », quelques couples de **Goélands argentés**. « La Fourche » et « Le Bernicle », dernières roches moins imposantes vers la haute mer ne sont plus que des reposoirs.

La falaise rocheuse qui relie la pointe du Toulinguet à celle de Pen-Hir recèle sur son à pic quelques nids de **Cormorans huppés** et, dans sa partie basse, au niveau de la mer, creusées au cours des siècles par le ressac marin, de profondes caves au plafond desquelles — et sous une forme voisine de celle des Alpes et des Pyrénées — viennent nicher les **Craves à bec rouge** de la petite colonie toute l'année fidèle à la presqu'île de Crozon.



Photo A. ROPARS.

Mouettes tridactyles sur leurs nids.

Il serait fort souhaitable de voir protéger cette dernière en en faisant une réserve ornithologique. Cette mesure ne léserait ni ne générerait aucun intérêt local, la chasse y étant inexistante, mais elle empêcherait le pillage des nids au Toulguet et aux Tas de Pois, elle protégerait la belle colonie de **Mouettes tridactyles** et la tranquillité qu'elle engendrerait permettrait peut-être de voir réapparaître un jour les **Sternes de Dougall**, car, bien qu'on mette au seul actif des **Goélants bruns** leur disparition, je pense que l'homme n'y a pas été étranger qui procura à ces derniers une place abandonnée par les **Sternes** à cause du ramassage systématique de leurs œufs, ce qui les obligea finalement à aller assurer l'avenir de leur espèce sur de plus hospitaliers rivages.

L'ARCHIPEL DE MOLÈNE par le Dr C. FERRY

L'archipel de Molène égrène ses huit îles et îlots sur une vingtaine de kilomètres entre la pointe Saint-Mathieu et Ouessant. La plus grande, Beniguet, mesure environ 2 km sur 500 m ; la plus petite, Morgal, n'a que quelques dizaines de mètres de côté.

Partiellement ou totalement inhabitées (sauf Molène), ignorées des touristes, protégées par des récifs et des courants dangereux, ces îles attirent une importante population d'oiseaux nicheurs. Deux espèces nordiques les ont élues comme seul lieu de reproduction en France : le **Grand gravelot** et la **Sterne arctique**.

Les **Grands gravelots** habitent par paires les grèves de sable ou de galets de toutes les îles (sauf Molène) ; en tout une cinquantaine de couples. Leur installation comme nicheurs dans l'archipel remonte à une date récente. Peut-être essaïmeront-ils de là sur Ouessant et le continent ?

La **Sterne arctique** avait été trouvée en 1914 sur Bannec par le Dr Bureau ; quelques dizaines de couples se partageaient entre Lytiry et Bannec en 1955. Leurs nids sont mélangés en colonies avec ceux des espèces voisines, moins rares, qui font de l'archipel le paradis des **Hirondelles de mer**, puisque s'y reproduisent aussi les quatre autres espèces françaises du genre **Sterna** : **S. hirundo** (400 couples), **S. Dougallii** (450), **S. Sandvicensis** (quelques-unes) et, à part, une douzaine de paires de **S. albifrons**.

Les Procellariiformes sont représentés par deux espèces : le **Puffin des Anglais** qui creuse ses terriers sur Bannec et Balanec, et le **Pétrel tempête** qui niche sur Bannec et sans doute d'autres îles encore.

Citons encore parmi les nicheurs intéressants : l'**Huitrier pie** (30 couples sur l'archipel), le **Macareux** (130 couples), le **Petit pingouin** (une douzaine), et les **Goélants argentés, bruns et marins**. Sans parler des nicheurs moins rares, ni des migrateurs, nous trouvons donc sur ce groupe d'îles, une population avienne assez intéressante pour qu'on s'inquiète de sa conservation.

Voyons donc ce qui pourrait menacer la prospérité de ces couples ou de ces colonies :

1° Les touristes, ou les « vacanciers », capables de troubler ou même de piller les colonies, sont à peu près inexistants sur ces îles écartées ; si l'on excepte quelques habitants de Brest qui se font passer sur les plus proches (Beniguet notamment) pour pêcher les crevettes ; ils ne sont pas dangereux.

2° Les gens qui travaillent temporairement sur les îles : pêcheurs et géomètres, prennent éventuellement quelques œufs ou quelques jeunes. Nous ne pensons pas qu'ils constituent, d'après nos observations, un gros danger pour les oiseaux.

3° Les ornithologistes ont jusqu'à présent un peu négligé l'archipel. Leur augmentation récente — dont nous nous réjouissons par ailleurs — pourrait devenir préjudiciable aux oiseaux, comme en d'autres lieux, s'ils ne savaient se modérer eux-mêmes dans leurs recherches (collection, photographie, baguage).

4° Certains oiseaux peuvent devenir un fléau pour d'autres espèces : nous pensons aux **Goélants**, inconnus sur l'archipel il y a cinquante ans, et qui là comme ailleurs, voient croître leurs effectifs ; faudra-t-il, comme dans les réserves d'Amérique ou des Pays-Bas, envisager de limiter leur nombre pour protéger les **Sternes** et autres oiseaux de leurs déprédations ?

5° Mais la plus grande menace pour les oiseaux est constituée par les modifications écologiques qu'entraîne l'exploitation du sol par l'homme : mise en culture et présence des animaux domestiques.

Les îles les plus intéressantes, où les oiseaux se concentrent pour nicher, sont inhabitées ; ce sont essentiellement Kerouroc, Lytiry et Bannec.

Kerouroc, rocher perdu de la « Chaussée des Pierres noires », est assez protégé par son accès dangereux.



Photo S. KOWALSKI.

Cliché L'Oiseau et la R.F.O.

Sternes caugek.

Lytiry, d'accès facile, est bien petite pour tenter l'exploitation humaine ; elle mérite en tous cas de rester intacte, pour sa belle colonie de **Sternes**.

Le cas de Bannec est plus complexe ; cette assez grande île, complétée par deux masses rocheuses reliées à marée haute, et nommées Roc'h-lhr et Enez-Kreiss, est la plus riche en oiseaux, qualitativement, sinon en quantité absolue. Cette richesse a augmenté depuis les visites de L. Bureau, il y a un demi-siècle ; c'est que l'ancienne exploitation, dont on voit encore les ruines, a été complètement abandonnée, ce qui se comprend facilement si l'on considère que cette île, la plus lointaine de l'archipel, est située au bord du Fromveur, et que les bateaux ne peuvent souvent pas y aborder. Mais depuis quelques années Bannec appartient comme Trielen et Balanec à une œuvre religieuse qui s'occupe de la jeunesse délinquante ; ses dirigeants avaient l'intention de mettre un troupeau de moutons sur Bannec, comme ils l'ont fait déjà sur les deux autres îles, ce qui dérangerait sûrement les oiseaux.

Le redressement des jeunes délinquants (dont il existait apparemment un seul spécimen sur l'archipel en juin 1956) est certainement une œuvre louable ; mais la conservation des richesses naturelles aussi ; ne pourrait-on concilier les deux ?

REFERENCES

- BUREAU Louis, **R.F.O.** 1923, 15^e année N. 171, p. 129.
 FERRY Camille, **Alauda** 1955, XXIII, N^o 2, p. 81-96.
 — **Alauda** 1956, XXIV, N^o 4, p. 250-265.

LE LITTORAL DU NORD-FINISTÈRE

par A. LUCAS

De Brest à Morlaix, le littoral est d'une irrégularité et d'une variété frappante. Tandis que la mer pénètre profondément dans les abers, de grandes plateformes se découvrent aux marées basses et l'on atteint à pied sec ce qu'on croyait être des îlots. Ces chaos d'écueils et ces champs de sable donnent une impression d'immensité et de grandeur sauvage.

Peu de touristes. Même en été, la plupart des plages restent désertes, balayées par le vent, encombrées par les algues. Toutes ces conditions se révèlent favorables à la présence des oiseaux.

A) LES NICHEURS.

Outre les **Pipits maritimes** et les **Huitriers**, les îlots rocheux ne semblent pas abriter beaucoup d'espèces nicheuses. C'est l'avis de MM. Lebourier et Rapine qui ajoutent dans leur « Ornithologie de Basse-Bretagne » (page 128) : « Il convient toutefois de signaler Men-ar-Rest en Porspoder où nichent chaque année une quarantaine de couples de **Sternes pierre-garins** ; Pen-Ven, à l'embouchure de l'Aber-Benoît, lieu de nidification du **Grand cormoran** (observation 1932)... »

En mai 1957, j'ai pu constater que les **Sternes** nichaient toujours à Porspoder.

Les dunes, bien plus vastes et nombreuses qu'on ne se l'imagine ordinairement, sont favorables à la nidification des **Traquets motteux**, des **Berge-ronnettes printanières**, et des **Pipits des prés**. Les formations sèches à **Sedum acre** et à **Tortula ruraliformis** sont appréciées par le **Gravelot à collier interrompu**, tandis que dans les **Carex** des marais côtiers, s'établissent les **Bécassines** et les colonies de **Vanneaux**. Ainsi à Kerlouan, j'ai dénombré en mai 1957 ; environ 30 couples de **Gravelots à collier interrompu**, 20 couples de **Vanneaux huppés** et 3 couples de **Bécassines des marais**,

B) LES OISEAUX DE PASSAGE ET LES HIVERNANTS.

Du mois d'août au mois de mai, des troupes de **Limicoles** s'éparpillent ou se concentrent sur les grèves selon le rythme de la marée. On les compte par centaines sur les plages de Goulven, de Guissény, de Lilia, de Landéda, de Lampaul-Ploudalmézeau, de Porspoder.

Les plus nombreux d'entre eux sont les **Bécasseaux variables** et **Sanderlings**, les **Grands gravelots**, les **Tournepierres**, les **Chevaliers guignettes**, les **Huitriers**, les **Courlis cendrés**, les **Barges rousses** et à queue noire.

Les **Pluviers** sont moins fréquents, cependant en octobre 1956 je notais une centaine de **Pluviers argentés** sur une grève de Landéda.

C'est en automne et au printemps que les concentrations d'oiseaux sont les plus fortes puisque de nombreux hôtes de passage s'ajoutent à ceux qui hivernent sur nos côtes. Ainsi, le 2 mai 1957, j'évaluais à plus d'un millier le nombre de **Barges rousses** et à queue noire réparties sur les grèves de la presqu'île Sainte-Marguerite en Landéda.

Le littoral du Nord-Finistère semble donc plus intéressant par ses oiseaux de passage que par les nicheurs. Et puisque ce numéro de « Penn ar Bed » est consacré à la Protection de la Nature, j'émetts un vœu : qu'un espace soit érigé en refuge, par exemple, la zone côtière entre l'Aber-Wrach et l'Aber-Benoît, cette presqu'île Sainte-Marguerite, remarquable par la variété de ses grèves de vase, de sable et de galets couverts d'algues. Il suffirait d'y interdire la chasse, ce qui n'entraînerait aucune dépense et les chasseurs qui ont la possibilité de parcourir des kilomètres de plages aux environs ne pourraient se sentir gênés. Par contre, les oiseaux qui savent très vite repérer les lieux de sécurité y stationneraient en grand nombre pendant la dure saison hivernale.

AVIS

— M. Maillet, sous-directeur de la station biologique des Eyzies (Dordogne), désire se mettre en rapport avec des zoologistes finistériens ayant étudié ou récolté des Hémiptères homoptères (en particulier Jassides ou Cicadelles).

— M. A. Fraissinet, instituteur à l'école publique de Mèze (Hérault) recherche des oiseaux pélagiques pour son musée scolaire.

CAMPS ORNITHOLOGIQUES A L'ÎLE D'OUESSANT

Comme les années passées, le « Centre de Recherches sur les Migrations » et le « Cercle des Naturalistes du Finistère » organisent, avec l'aide du « Service départemental de la Jeunesse et des Sports » des stages à Ouessant.

LOGEMENT. — A l'école publique pour les jeunes, à l'hôtel pour les aînés.

DATES. — a) 23 août au 4 septembre 1957 ;

b) 17 septembre au 28 septembre 1957.

FRAIS. — 500 F par jour pour les jeunes ; 1 200 F par jour pour les aînés allant à l'hôtel.

Envoi d'une circulaire détaillée sur demande au secrétariat du Cercle. (Joindre timbre pour la réponse, s.v.p.).